

Objet : Passage à l'Euro : conséquences sur le délai d'envoi des documents relatifs aux demandes de subvention-traitement.

Réseaux : Enseignement subventionné

Niveaux et services : Tous niveaux d'enseignement

Période :

26249

- A Monsieur le Ministre — Membre du collège de la Commission communautaire française chargé de l'enseignement ;
- A Messieurs les Gouverneurs de Province ;
- A Mesdames et Messieurs les Bourgmestres et Echevins ,
- Aux Pouvoirs organisateurs des établissements libres d'enseignement subventionnés par la Communauté française ;
- Aux Directions des établissements officiels et libres d'enseignement subventionnés par la Communauté française ;
- Aux Centres Psycho-médico-sociaux subventionnés par la Communauté française.

Pour information

- Aux syndicats du personnel enseignant.

Autorités : Directeur général adjoint

Signataire : Monsieur Alain BERGER

Gestionnaires : Service général de Gestion des Personnels de l'Enseignement subventionné

Personne(s)-ressource(s) : Les responsables des Directions déconcentrées (enseignement obligatoire) ou des Services de gestion (enseignement non obligatoire).

Référence facultative : DGPES/DG/AB/PL/FLT-12.2001

Renvoi(s) : -

Nombre de pages : 1

Annexes :

Téléphone pour duplicata :

Mots-clés :

J'ai l'honneur de vous informer que, suite aux opérations techniques indispensables pour basculer l'ensemble des systèmes informatiques du Centre de Traitement de l'Information de la Communauté française vers l'Euro, les opérations informatiques liées à la liquidation des subventions-traitements du mois de décembre seront clôturées le 11 décembre.

Il est donc primordial que l'ensemble des documents relatifs à la demande d'une subvention-traitement soit en possession de la Direction déconcentrée ou du Service de gestion dont dépend votre établissement pour le 4 décembre 2001

Les demandes reçues après cette date ne pourront être traitées et seront par conséquent reportées à la liquidation de janvier 2002.

Je vous remercie déjà pour l'attention que vous voudrez bien apporter à la présente.

Le Directeur général adjoint,



Alain BERGER